



COMPTE-RENDU DE LA FORMATION SPÉCIALISÉ DU CSAL DU 22 JUIN 2023

En préambule, nous avons accueilli la nouvelle médecin du travail qui a rejoint notre DDFiP le 1^{er} juin dernier. Madame Béatrice LAPOINTE intervient sur le Vaucluse, les Alpes de Hautes-Provence et les Hautes-Alpes. Prise de rendez-vous : assistante de prévention, service RH ou son secrétariat médical régional auprès de Madame Bouhafna au 04 96 20 67 31 / 07 52 67 58 13.

Points à l'ordre du jour :

- 1) Désignation du secrétaire de la formation spécialisée.
- 2) Budget CSAL – Formation spécialisée.
- 3) Formations.
- 4) Synthèse des registres SST – accidents de service et fiches de signalement.
- 5) Présentation, des compte-rendus d'exercice d'évacuation incendie (sites de Cavaillon, Avignon hospitalières, Vaison-la-Romaine, Orange, Pertuis, Montoux et Avignon cité Bât. 2).
- 6) Questions diverses.

Les 3 OS ont lu leur déclaration liminaire, la nôtre est jointe à ce compte-rendu.

1) Désignation du secrétaire de la formation spécialisée.

Laurent Derbès est reconduit.

2) Budget.

On constate une baisse de 9 % sur l'enveloppe. Pour l'année 2023, le budget de la FS s'élève à 64 000 € + une enveloppe formation de 11 000 € + une réserve d'environ 3 000 € provenant de la délégation régionale. Cette réserve ne peut être activée qu'en cas de projet spécifique de la direction.

- Participation à l'achat des stores du SGC de Pertuis avec proposition des OS de prise en charge à hauteur de 50 % par la FS et 50 % par la DGF (dotation globale de fonctionnement).

- Les dépenses courantes classiques de la FS (ambiance lumineuse, panneaux acoustiques, entretien des fontaines à eau et défibrillateurs, aménagements de postes sur prescriptions médicales) ont été validées par les membres de la FS.

- La direction a proposé l'achat « d'escape-chairs » ou chaises d'évacuation pour personnes à mobilité réduite. Au vu du montant important de la dépense, les représentants du personnel ont soulevé la question de savoir si c'est bien à la FS de prendre en charge celle-ci ou si n'est pas plutôt à la DGF de payer.

- Des casques audio plus performants ont été réclamés par les agents, notamment pour les appels liés à l'APRDV et les services « condensés » pendant les travaux.

3) Formations.

Formations prévues pour 2023 : évacuation incendie, premier secours, risques routiers, prévenir et gérer les addictions sur le lieu de travail, équipier de première intervention – qui complète « premier secours » en version condensée sur le lieu de travail en groupes et par service.

Il a été proposé de remettre au programme la formation « gestion des conflits », de chercher un stage pour les cyclistes, et un stage « gestes et posture pour les télétravailleurs ».

4) Synthèse des registres SST, accidents de service et fiches de signalement.

Examen des annotations du registre SST.

Fiches de signalement : 23 fiches entre janvier 2022 et juin 2023 contre 16 sur le précédent mandat (2021-2022).

On dénote un accroissement spectaculaire des fiches de signalement entre agents et chefs de service. Pour le département, on en compte 3 alors qu'il n'y en avait quasiment jamais eu avant.

Ces fiches génèrent une enquête administrative par la Centrale, qui peut déboucher sur une sanction disciplinaire.

La CGT incite tous les agents à faire des fiches de signalement quel que soit le litige (agent/contribuable-agent/chef de service-agent/agent).

Accidents de service : 9 entre janvier 2022 et le 22 juin 2023.

5) Compte-rendus des exercices incendie.

Globalement, les compte-rendus sont positifs. Une question demeure sur l'existence des guides/serres file qui sont obsolètes cause du télétravail (d'où la formation « équipier première intervention » qui permet aux agents d'un même service de prendre connaissance du cheminement d'évacuation et de l'attitude à adopter).

La CGT a demandé à ce que les agents malentendants puissent bénéficier d'un système d'alerte spécifique (lumineux) dédié à la personne.

IL a été demandé de faire des retours aux services ayant participé à ces exercices quant à leurs « résultats ».

6) Questions diverses.

La CGT a soulevé l'incompréhension générée par le courriel concernant l'utilisation de téléphones portables pour service de point d'accès lors de la coupure annoncée du réseau le 22/06 après-midi. Beaucoup ont compris qu'il fallait utiliser son téléphone personnel alors que l'administration demandait aux services un recensement des besoins pour fournir des clés 4G ou sous-entendait l'utilisation des téléphones professionnels...

Il a été évoqué comme chaque année à cette période la mise en route de la climatisation. La direction a répondu que le nécessaire serait fait le 23/06, reste à voir si cela fonctionne...

Nous restons à votre disposition pour toute information ou demande.

Les représentants FS/CSAL CGT FP 84

Ève Pucheu, Mélanie Lubinu et Gilles Peteille